

Responsable d'usine de production d'eau potable

Autre appellation :
chef d'usine d'eau potable

Niveau de qualification

cadre

Définition

Le responsable d'usine de production d'eau potable s'assure de l'ensemble du bon fonctionnement de la production d'eau potable.

- Il est responsable de l'organisation de la structure.
- Il analyse le fonctionnement de l'usine ou des stations : création et analyse des tableaux de bord, respect des normes, gestion des budgets.
- Il propose les moyens d'améliorer le process de l'usine.
- Il assure l'encadrement et la gestion du personnel.
- Il représente la société auprès des partenaires externes : laboratoires ou sociétés de contrôle, clients et visiteurs.

Compétences

Le responsable d'usine de production d'eau potable possède une bonne connaissance du process de traitement des eaux. Il est capable d'interpréter des analyses et maîtrise certains domaines spécifiques : télésurveillance, hydraulique, chimie, électromécanique. Il possède obligatoirement des notions de gestion et de comptabilité. Il est capable de déléguer au sein de son équipe.

Conditions d'exercice du métier

Le poste peut comporter des astreintes à assurer (fins de semaine, jours fériés, nuits).

Employeurs

Sociétés privées de distribution d'eau
Sociétés d'économie mixte
Collectivités locales, groupements et syndicats de collectivités locales

Mode de recrutement

Dans les collectivités locales, le poste est accessible après le concours d'ingénieur subdivisionnaire (fonction publique territoriale).

Niveau de rémunération

Dans les sociétés privées de distribution d'eau et en début de carrière, le salaire minimum d'un responsable d'usine de production d'eau potable se situe aux alentours de 8 000 F nets mensuels, hors primes.

Dans la fonction publique territoriale, un ingénieur subdivisionnaire en début de carrière perçoit environ 7 700 F nets mensuels, hors primes, alors qu'un ingénieur en chef 1ère catégorie en fin de carrière gagne environ 18 400 F nets mensuels, hors primes.

Nombre de postes

On peut estimer à environ 200 le nombre de responsables d'usine de production d'eau potable en France actuellement.

Perspectives

A l'avenir, il n'est pas prévu d'augmentation des effectifs de responsables d'usine de production d'eau potable. Seuls les postes devenus vacants devraient donner lieu à embauche.

Témoignage

Jean-Pierre, 49 ans, est responsable de l'usine de production d'eau potable d'Ivry (94) de la SAGEP (Société anonyme de gestion des eaux de Paris). Il a été diplômé de l'École des ingénieurs de la ville de Paris en 1974. Il a effectué son service militaire dans l'aide technique à l'île de la Réunion. Il a ensuite occupé un poste d'ingénieur assainissement au SIAAP (Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne) où il était responsable du secteur Sud-Est de la région parisienne. Il s'est en particulier occupé du démarrage de la station d'épuration de Noisy-le-Grand et de la station de relevage des eaux usées de Charenton.

La SAGEP a été créée en 1987 sous forme de société d'économie mixte, avec comme principale mission la gestion et la modernisation des installations de production d'eau potable de la Ville de Paris (Paris intra-muros), dont certaines dataient du siècle dernier. On a fait appel à Jean-Pierre dès 1989 pour la rénovation de l'usine d'eau potable d'Ivry (premier site à être rénové) en tant que représentant du maître d'ouvrage et exploitant.

L'usine a une capacité de production de 300 000 m³ par jour, à égalité avec les deux autres usines d'Orly et de Joinville.

«Je dirige l'ensemble de l'usine, ce qui implique surtout une fonction de « management » : encadrement du personnel, suivi de la production, suivi administratif et financier, préparation et suivi des budgets... Un responsable de la production, un responsable de la maintenance et un responsable de laboratoire m'assistent et assurent au jour le jour le fonctionnement de l'usine. En fait, la modernisation de l'usine, qui a été effectuée entre 1989 et 1993, m'a beaucoup mobilisé, d'autant qu'il fallait continuer à produire pendant toute la durée des travaux. C'était un travail colossal, qui a coûté dans son entier près de 500 millions de francs. Je me suis davantage occupé pendant ces quatre ans de la complète réorganisation de l'usine, y compris en ce qui concerne le personnel, qu'il a fallu former au passage d'une usine très manuelle à des procédés complètement automatiques.

46 personnes travaillent à présent dans l'usine, dont 6 affectées au laboratoire d'analyse implanté sur le site. Nous effectuons un auto-contrôle tout au long du process, du prélèvement en Seine jusqu'à la distribution.

J'assure également l'interface avec le « dispatching » de la Ville de Paris, qui nous communique nos consignes de

production en fonction des consommations et des niveaux des réserves dans les réservoirs. Il y a un an et demi, nous avons obtenu la certification ISO 9002 (qualité), ce qui a représenté un travail important. Nous avons également entrepris la démarche pour une certification ISO 14 000 (environnement), que nous espérons obtenir fin 1999.

Par rapport à l'assainissement, où le produit à traiter est complexe, le traitement d'eau potable est comparative-ment plus simple techniquement : l'eau, qui provient de la Seine dans notre cas, est une matière première relativement constante en qualité, ce qui n'est pas le cas des effluents d'assainissement. Mais nous n'avons pas le droit à l'erreur, car nous mettons en circulation un produit de qualité alimentaire !

Ce que j'apprécie dans ce métier, c'est qu'il touche à une grande diversité de techniques : génie civil, électricité, chimie, automatismes, biologie, hydraulique... Difficile de se lasser !"

Formation

Une école d'ingénieur avec une spécialité en rapport avec l'eau (génie urbain, traitement des eaux, génie de l'eau...) est généralement demandée. Une expérience est obligatoirement nécessaire pour accéder aux fonctions de direction.

Pour en savoir plus

Centre d'information sur l'eau
BP 5
75362 Paris cedex 08
Tél. : 01 42 56 20 00
Fax : 01 42 56 01 87
36 15 CIEAU

Délégations régionales du Centre national de la fonction publique territoriale